

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mardi 17 janvier 2023 à 15h

Présents : Elisabeth Chabot, Max Calteau, Jean Bonora, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Philippe Cecat, Sylvie Besnard et Brigitte Morgana

Excusé : Bernard Decker

Invités pour le point 1 : Patrick Ranc, Gilles Testut, Frédéric Bompane, Eric Besnard (absent, excusé)

1. Formation marche nordique

Patrick Ranc présente les candidats à l'animation de la Marche Nordique. Gilles Testut et Frédéric Bompane s'expriment chacun leur tour devant le comité, pour expliquer leur engagement.

Le comité directeur les remercie et valide leur candidature, ainsi que celle d'Eric Besnard, qui n'a pas pu être présent.

2. Point adhérents et activités

- Le CSSSC compte aujourd'hui 165 adhérents auxquels s'ajoutent les 18 membres d'autres clubs, ce qui représente une recette de 19 259,32€ (remboursements déduits) au titre des cotisations. Ci-dessous un tableau récap par activités.

Activ' mémoire	Cyclo	Danse	Gym	MN	Neuron-Activ'	Photo	Pilates	Rando	Taïchi	Tennis de table	Tir à l'arc	Yoga	Zumba
10	14	23	15	29	30	15	25	98	10	20	20	16	16

- L'activité Activ' mémoire va être avancée à 13h à partir du lundi 30 janvier, à la demande de la Mairie, qui a besoin du créneau 14h-15h dans la même salle pour un atelier du PRIF (équilibre en mouvement)
- Il est suggéré que lors de l'indisponibilité de la salle de danse le vendredi matin pour cause de préparation de manifestations de la commune, il soit demandé une salle telle que la salle multi-activités ou le dojo du gymnase pour les activités Zumba et Pilates.

3. Procédure des dons pour frais de transports et covoiturage

Les bénévoles et animateurs (randos ou autres) doivent faire remonter leurs propres frais de transport ainsi que ceux des chauffeurs ayant pratiqué le covoiturage (rando et marche nordique) à Jean-Pierre Thoumy, afin qu'ils soient comptabilisés pendant toute l'année, avec au minimum une périodicité



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

mensuelle. Un message sera fait aux adhérents, bénévoles et animateurs, pour leur rappeler la procédure.

4. Conférence associative avec la Mairie

Elisabeth fait un retour sur la conférence qui a eu lieu le 7 décembre 2022 :

- La Mairie a laissé entendre qu'il fallait privilégier les Courdimanchois dans toutes les associations.
- Sobriété énergétique : la température dans les bâtiments sera de 19° sauf dans le gymnase où elle sera de 14°.
- Les demandes de subvention à la Mairie doivent être déposées avant le 1^{er} février.
- Les demandes de subvention auprès du département doivent être faites avant le 12 février.
- La Mairie incite les associations à mutualiser leurs besoins pour éventuellement pouvoir partager un créneau horaire. Elle cite l'exemple du CSSSC qui fait deux activités simultanément (tennis de table et tir à l'arc) dans la grande salle du gymnase.
- La commune de Courdimanche a reçu le label « terre de jeux 2024 » et souhaiterait que certaines associations se mobilisent sur ce thème. Nous attendons de plus amples informations à ce sujet.

5. Valorisation du bénévolat

Il est décidé que dans le cadre des demandes de subvention, les documents financiers à produire soient enrichis par la valorisation du bénévolat, comme il est déjà pratiqué dans d'autres associations. Pour ce faire, chaque bénévole (membre du comdir ou animateur d'activité) devra évaluer le nombre d'heures passées au bénéfice du club. Le nombre d'heures total recueilli sera multiplié par le taux horaire du SMIC.

6. Point séjours-voyages

- 21 adhérents se sont inscrits pour le séjour de 2 jours dans l'Aisne.
- Doucier : 24 participants déclarés. Myriam va attendre début février pour les formalités et le paiement.
- Le séjour programmé en Alsace du 12 au 16 septembre 2023 est pratiquement bouclé. Il fera bientôt l'objet d'un appel pour inscriptions.

7. Point formation

Nous avons actuellement 17 animateurs.

Pour la MN, Gilles Testut a fait sa FCB le 11 janvier. Son module M1 est prévu du 23 au 31 mars à Vernon et son M2 du 19 au 23 juin à Doucier. Frédéric Bompane fera sa FCB du 13 au 14 mars, les M1 et M2 sont en attente du calendrier 2023/2024. Les PSC1 seront programmés le 13 mai, avec éventuellement des



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

renouvellements. Les PSC1 en fin de validité en 2023 sont ceux de César Terren et Myriam (juin), Bernard (octobre) et Jean-Pierre Hulin (novembre).

Le club est en attente du remboursement du PSC1 de Didier Sainlot.

Le 7 décembre, le CODERS a animé une réunion sur la formation, en présence de M.F. Veillot, instructrice et référente formation pour l'Ile de France :

- Les nouvelles règles ont été rappelées.
- Un appel à candidatures a été lancé pour les animateurs qui souhaiteraient devenir instructeurs, ceux-ci n'étant pas assez nombreux pour assurer toutes les formations qui seraient nécessaires.
- Il est indiqué que pour entamer un cursus de formation (M1 et M2), il faut avoir fait une FCB moins de deux ans auparavant ; dans le cas contraire, il faut commencer par refaire une FCB.
- Le CODERS IdF va demander en février les besoins en formation des clubs pour la période de septembre 2023 à juin 2024.
- La base de remboursement partiel du CODERS pour les frais de déplacements entraînés par les stages est de 0,41€ pour les 200 premiers kilomètres, puis de 0,22€ du km.

8. Evolution de la FFRS

- La FFRS a pris la décision de mettre fin, à compter du 1er janvier 2023, à l'obligation de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive de loisir pour obtenir sa licence. La fiche « recommandations santé » de la FFRS sera mise sur le site.
- Modernisation du SI : la FFRS se déplace dans les CODERS pour répondre aux questions des clubs et commencer le paramétrage des spécificités de chacun dans le nouveau système d'information qui remplacera Telemat à compter de septembre 2023. Pour le 95, une réunion est programmée le vendredi 20 janvier.

9. Points divers

- Examen des deux questions posées lors de l'AG du club : l'exonération pour les membres du comité directeur de la cotisation d'une activité à 10€ et la mise au même niveau du montant de l'adhésion pour une personne seule et un couple. Ces deux questions ont reçu un avis défavorable à l'unanimité.
- Le rétroprojecteur utilisé pour les ateliers de Neuron-activ présente des signes de faiblesse. Il est proposé soit de voir pour le faire réparer, soit de s'en procurer un nouveau pour un prix maximum de 300€.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

- La suggestion d'organiser, comme de coutume avant la pandémie, un repas de fin de saison pour tous les adhérents est retenue. Manuelle va se renseigner pour la réservation du foyer rural de préférence le jeudi 22 juin au soir.

10. Prochaine réunion

Elle est fixée au jeudi 16 mars à 10h en salle 6 de la MELC.

Le secrétariat du CSSSC